



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES

PROCES VERBAL N° 17

Réunion restreintes des : 9, 10 et 11 avril 2019.

A : 14 h 00

Lieu : Siège du D.F.S.M. à Dieppe, Rouen et Le Havre ;

Présidence : M. Jean-François DEPARIS

Sont présents : Mmes Michèle LE BASTARD et Carole STIL ; MM Laurent GAREL, Raymond LAUGEROTTE, Michel LECONTE, Dominique LEFEVRE, Michel LEFRANCOIS, Patrice LEMONNIER, Denis OLIVIER, Serge SCHMITT, Jean-François VIOLETTE, Jean-Pierre VILPOIX.

Membres absents excusés : MM Luc DUVAL et Patrice LEMONNIER.

Membre absent : Alain DUSAULS.

§§§§

CIVILITE

Les membres de la Commission adressent leurs sincères condoléances à M. Patrice LEMONNIER, leur collègue et ami, qui vient de perdre son frère.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans **le délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

DECISIONS

U 18 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE C

Match n° 20778942 : US de BOLBEC (1) / RC HAVRAIS (1)

Réserves confirmées du RC HAVRAIS (1).

- Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 26 mars dernier, objet de son procès-verbal n° 8 publié le 27 du même mois,

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'US de BOLBEC (1) sur le score de 0 but et à 3 sans toutefois en faire bénéficier le RC HAVRAIS (1) qui conserve le point acquis (1) et les buts inscrits (2).

FORFAIT GENERAL

U 18 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE C

Par courriel en date du 22 mars 2019, l'ENTENTE AS BUCHY* / AL DEVILLE MAROMME a déclaré forfait général pour son équipe évoluant en championnat U18 Départemental 2 Poule C du DFSM.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ confirme le forfait général de l'ENTENTE AS BUCHY* / AL DEVILLE MAROMME dans le championnat U 18 Départemental 2 Poule C du DFSM ;
- ✓ ce forfait intervenant avant les 4 dernières journées pour un championnat à 10 équipes, par matchs « aller et retour », tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés ;
- ✓ inflige une amende de 354 € (400 € - 46 € = 354 €) à l'ENTENTE AS BUCHY* / AL DEVILLE MAROMME en application des droits de pénalités du DFSM.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

RENCONTRES DU 16 MARS 2019

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 20737389 : EU FC (1) / AS FAUVILLE EN CAUX (1)

Match n° 20737390 : ES JANVAL (1) / US CRIEL SUR MER (1)

Match n° 20737391 : F BOUCLE DE SEINE (1) / FC LE TRAIT DUCLAIR (2)

Ces rencontres sont reportées au 08 mai 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 : DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 20765319 : AS GOURNAY / STADE GRAND QUEVILLY

Match n° 20765318 : AL DEVILLE MAROMME / CMS OISSEL

Ces rencontres sont reportées au 27 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 : DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 20778957 : BOLBEC US (1) / GRPT CO SEINE FOOTBALL (2)

La commission inflige une amende de 10 € au club de BOLBEC US pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque délégué).

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 20855005 : ENTENTE LONDIINIÈRES MESNIÈRES (1) / CA LONGUEVILLE SUR SCIE (1)

Match n° 20855006 : NEUVILLE AC (1) / AS LE TREPORT (1)

Match n° 20855009 : ES AUMAËLE (1) / US NORMANDE 76 (1)

Ces rencontres sont reportées au 08 mai 2019.

Match n° 20855008 : AJC BOSC LE HARD (1) / ENTENTE ALLOUVILLE LOUVETOT (1)

La rencontre est reportée au 27/04/2019.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 20855137 : US YEBLERON (1) / AS SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE (1)

Match n° 20855140 : ES GERPONVILLE VALMONT (1) / ENTENTE OURVILLE MOTTEVILLE CROIXMARE COLLEVILLE ANGERVILLE (1)

Ces rencontres sont reportées au 08 mai 2019.

Match n° 20855139 : ENTENTE ALLOUVILLE LOUVETOT (2) / US VATTEVILLE BROTONNE (1)

La rencontre est reportée au 27 avril 2019.

Match n° 20855138 : ENTENTE SAINT VALERY SAINTE COLOMBE (1) / ENTENTE SAINT LAURENT EN CAUX OUVILLE L'ABBAYE (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 019.

U18 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 20765501 : SAINT SAENS VARENNE FC / GCO BIHORELLAIS

La rencontre est reportée au 1er mai 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 20765412 : ASPTT ROUEN / GRAND QUEVILLY FC

Absence constatée sur le terrain de GRAND QUEVILLY FC

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait (0 point) à GRAND QUEVILLY FC sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'ASPTT ROUEN sur le score de 3 buts à 0 ;
- ✓ inflige une amende de 120 € à GRAND QUEVILLY FC en application des droits de pénalités du DFSM.
- ✓ dit que les frais d'arbitrage sont à créditer au compte de l'ASPTT ROUEN et à débiter de celui du GRAND QUEVILLY FC.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE E

Match n° 20860201 : GAINNEVILLE AC (1) / GRPT CO SEINE FOOTBALL (3) du 17 novembre 2018, reporté au 16 mars 2019.

La rencontre est à nouveau reportée au 30/ avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

- o - o - o - o -

U13 : DEPARTEMENTAL 1 - ELITE - POULE A

Match 21304047 : FC NEUFCHATEL EN BRAY (1) / JS SAINT NICOLAS D'ALIERMONT (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Match 21304049 : EU FC (1) / O PAVILLY (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 1 - ELITE - POULE B

Match n° 21348193 : GCO BIHOREL / MONT SAINT AIGNAN FC

La rencontre est reportée au 24 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - ELITE - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 1 - EXCELLENCE - POULE A

Match 21304049 : SC SAINTE AUSTREBERTHE (1) / FC OFFRANVILLE (2)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Match n° 21304096 : FC BARENTIN (1) / AS OURVILLE EN CAUX (1)

Absence de la feuille de match, à faire parvenir au DFSM pour le 21 avril 2019, sous peine de sanction.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21304095 : FUSC BOIS GUILLAUME (2) / EU FC (2)

La commission inflige une amende de 17€ au FUSC BOIS GUILLAUME pour envoi hors délais de la feuille d'arbitrage.

Match n° 21304098 : US CRIEL SUR MER (1) / US VEAUVILLE LES BAONS (1)

La commission inflige une amende de 30€ à US CRIEL SUR MER pour FMI non utilisée.

U13 : DEPARTEMENTAL 1 - EXCELLENCE - POULE B

Match n° 21348258 : S SOTTEVILLAIS CC / A MALAUNAY

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - EXCELLENCE - POULE C

Match n° 21324554 : GODERVILLE US (1) / HAVRE CAUCRIAUVILLE S (2) du 16 mars 2019, joué le 03/ avril 2019.

La rencontre est placée en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 21304147 : JS SAINT NICOLAS D'ALIERMONT (2) / US ENVERMEU (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Match n° 21304150 : US LONDINIÈRES (1) / FC DU PETIT CAUX (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21304196 : US DOUDEVILLE (1) / AS VAL DE SAÂNE (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Match n° 21304199 : FC TÔTES (1) / US AUFFAY (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21304243 : FC LE TRAIT DUCLAIR (2) / AS MOTTEVILLE CROIXMARE (2)

La rencontre est reportée au 13 avril 2019.

Match n° 21304247 : FC FREVILLE BOUVILLE (1) / CS SAINT MARTIN AUX BUNEAUX (1)

La rencontre est reportée au 13 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21353487 : CAUDEBEC SAINT PIERRE / SAINT AUBIN FC

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Match n° 21353489 : GRAND QUEVILLY FC / STADE GRAND QUEVILLY

La rencontre est reportée au 6 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U 13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Match n° 21353531 : EN AVANT SAINT PIERRE / MONT SAINT AIGNAN FC

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U 13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Match n° 21353578 : ASC YMARE / ISNEAUVILLE FC

Match n° 21353579 : FC VILLAGES / FC DE LA VARENNE

Match n° 21353580 : AC BRAY EST / AS BUCHY

Ces rencontres sont reportées au 13 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE G

Match n° 21324597 : LILLEBONNE US (2) / SAINT-MACLOU LA BRIERE (1) du 16/03/2019.

Match n° 21324598 : GRUCHET LE VALASSE FC (1) / CANY FC (2) du 16/03/2019.

Les rencontres sont reportées au 24 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H

Match n° 21324807 : ES du MONT-GAILLARD (2) / AS SAINTE-ADRESSE BUT (1) du 16 mars 2019 ,joué le 03/04/2019. La rencontre est en instance d'homologation.

Match n° 21324808 : US SAINT-THOMAS (1) / HAVRE SC FRILEUSE (3) du 16/03/2019, joué le 03 avril 2019.

La rencontre est placée en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE I

Match n° 21324856 : RC HAVRAIS (1) / YVETOT AC (3) du 16/03/2019, joué le 03 avril 2019.

La rencontre est placée en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

Match n° 21304319 : GS FOUCARMONT REALCAMP (2) / ES AUMALE (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Match n° 213043016 : US ENVERMEU (2) / ENTENTE LONDINIÈRES MESNIÈRES (1), joué le 23 mars 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Match n° 21304419 : ENTENTE ALLOUVILLE LOUVETOT (2) / US HERICOURT (1)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21304465 : AS FAUVILLE EN CAUX (3) / ENTENTE YEBLERON YPREVILLE COLLEVILLE ANGERVILLE (1)

La commission inflige une amende de 17€ à AS FAUVILLE EN CAUX pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE F

Match n° 21356211 : GRAND QUEVILLY FC (4) / A HOULME BONDEVILLE FC (1)

La rencontre est reportée au 24 avril 2019.

Match n° 21356212 : AS GOURNAY (3) / ROUEN SAPINS FC GRAND MARE (3)

La rencontre est reportée au 13 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE G

Match n° 21356255 : ENTENTE CAILLY BOSCHERVILLE* (1) / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE (3)

La rencontre est reportée au 13 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE H

Match n° 21356301 : FC BOOS (2) / ENTENTE MONTIGNY SAINT MARTIN BOSCHERVILLE* (1)

Match n° 21356302 : FC VIEUX MANOIR (1) / AS GOURNAY (2)

Les rencontres sont reportées au 13 avril 2019.

Match n° 21356303 : ENTENTE J3S SOMMERY* (1) / AC BRAY EST (2)

La rencontre est reportée au 20 avril 2019.

Match n° 21356304 : FC DE LA VARENNE FC (2) / FORGES AS BUCHY (2)

La rencontre est reportée au 11 mai 2019.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE I

Match n° 21324904 : RC HAVRAIS (2) / ENTENTE ROLLEVILLE - ANGERVILLE L'ORCHER (2) du 16/ mars 2019, joué le 03 avril 2019.

La rencontre est placée en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE J

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE K

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

RENCONTRES DU 23 MARS 2019

U18 : DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 20737414 : FC BARENTIN (1) / GS TOURVILLE/OFFRANVILLE (2)

Forfait déclaré du GS TOURVILLE/OFFRANVILLE (2)

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait au GS TOURVILLE/OFFRANVILLE (2) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC BARENTIN (1) sur le score de 3 buts à 0, conformément à l'article 5 des règlements généraux du DFSM ;
- ✓ inflige une amende de 80 € au GS TOURVILLE/OFFRANVILLE en application des droits de pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 : DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 20765344 : CMS OISSEL / STADE GRAND QUEVILLY

La Commission inflige une amende de 10 € au CMS OISSEL pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque l'identité du délégué).

Match n° 20765345 : AL DEVILLE MAROMME / O DARNETAL

La Commission inflige une amende de 10 € à l'AL DEVILLE MAROMME pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque l'identité du délégué).

U18 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 20778967 : OH TREFILIERIES NEIGES (1) / AS SAINTE-ADRESSE BUT (1)

La commission inflige une amende de 10 € à OH TREFILIERIES NEIGES pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque délégué).

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 20855095 : US NORMANDE 76 (1) / AJC BOSC LE HARD (1) .

La commission inflige une amende de 5 € à AJC BOSC LE HARD pour licence non présentée (éducateur).

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 20765435 : A HOULMOISE BONDEVILLE FC / US GRAMMONT

La Commission inflige une amende de 10 € à A HOULMOISE BONDEVILLE FC pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque l'identité du délégué).

U18 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 20860223 : ENTENTE EPOUVILLE - POINTE DE CAUX (1) / EPREVILLE FC (1)

La commission inflige une amende de 10 € à EPREVILLE FC (1) pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

U15 : DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21347163 : A MALAUNAY / PLATEAU QUINCAMPOIX FC

La rencontre est reportée au 24 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21303166 : AL DEVILLE MAROMME (2) / ENT MOTTEVILLE CROIX MARE (2).

La commission inflige une amende 5 € à AL DEVILLE MAROMME pour licence non présentée (délégué).

U15 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21347971 : ENTENTE EFE COC EASP / AS MADRILLET CHATEAU BLANC, joué le 16 mars 2019.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Match n° 21348014 : A HOULMOISE BONDEVILLE FC / BOIS GUILLAUME FC

La rencontre est reportée au 24 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21348016 : CMS OISSEL (2) / FC BONSECOURS SAINT LEGER

La Commission inflige une amende de 10 € au CMS OISSEL (2) pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque l'identité du délégué).

U15 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE G

Match n° 21323021 : LITTORAL FC (1) / ES du MONT-GAILLARD (2) du 23 mars 2019.

La rencontre est reportée au 27/04/2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

U13 : DEPARTEMENTAL 1 - ELITE - POULE A

Match n° 21304053 : O PAVILLY (1) / FC NEUFCHATEL (1).

La rencontre est reportée au 24 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 1 - ELITE - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - ELITE - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21324515 : GOURNAY SS (1) / ES du MONT-GAILLARD (1)

La commission inflige une amende de 10 € à l'ES du MONT-GAILLARD pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

U13 : DEPARTEMENTAL 1 - EXCELLENCE - POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 1 - EXCELLENCE - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - EXCELLENCE - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 21304151 : BELLEVILLE SUR MER FC (1) / JS SAINT NICOLAS D'ALIERMONT (2).

La rencontre est reportée au 13 avril 2019

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21304203 : STADE VALERQUIAS (1) / FC TOTES (1)

La commission inflige une amende 5 € à FC TOTES pour licence non présentée (éducateur).

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U 13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Match n° 21353537 : MQ GRIEU VALLON SUISSE / EN AVANT SAINT PIERRE

Match arrêté à la 30ème minute. Le dossier est placé en instance d'homologation,.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE G

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21324602 : SAINT-MACLOU LA BRIERE (1) / GRUCHET LE VALASSE FC (1)

La commission inflige une amende de 10 € à GRUCHET LE VALASSE FC pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE I

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21324861 : YVETOT (3) / US de BOLBEC (2)

La commission inflige une amende de 30 € à l' US de BOLBEC pour non utilisation de la FMI.

La commission inflige une amende de 20 € à l' US de BOLBEC pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manquent assistant et dirigeant).

Match n° 21324864 : FONTAINE UNION (1) / GRAVENCHON CS (2)

La commission inflige une amende de 10 € à GRAVENCHON CS pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

Match n° 21304323 : NEUVILLE AC (1) / GS FOUCARMONT REALCAMP (2)

Forfait déclaré du GS FOUCARMONT REALCAMP (2)

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait au GS FOUCARMONT REALCAMP (2) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le NEUVILLE AC (1) sur le score de 3 buts à 0, conformément à l'article 5 des règlements généraux du DFSM ;
- ✓ inflige une amende de 66 € au GS FOUCARMONT REALCAMP en application des droits de pénalités du DFSM.

Match n° 21304325 : ES AUMALE (1) / ENTENTE NORMANDE 76 MONCHY (1)*

La rencontre est reportée au 13 avril 2019.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 -POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE F

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE G

Match n° 21356252 : FC BOOS (3) / MONT SAINT AIGNAN FC (3)

La Commission inflige une amende de 30 € au FC BOOS (3) pour FMI non utilisée.

Match n° 21356254 : GCO BIHOREL (2) / ASPTT ROUEN (1)

Absence de la feuille de match, à faire parvenir au DFSM pour le 21 avril 2019, sous peine de sanction.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTAL 3 - POULE H

Match n° 21356262 : GRIEU VALLON SUISSE (2) / ENTENTE MONTIGNY SAINT MARTIN BOSCHERVILLE* (2)

La rencontre est reportée au 6 avril 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE I

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE J

Match n° 21324961 : HAVRE SPORT (1) / HAVRE CAUCRIAUVILLE S (3)

Absence constatée sur le terrain du HAVRE CAUCRIAUVILLE S (3)

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait (zéro point) au HAVRE CAUCRIAUVILLE S (3) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier HAVRE SPORT (1) sur le score de 3 buts à 0 (article 5 des règlements généraux du DFSM).
- ✓ inflige une amende de 99 € au HAVRE CAUCRIAUVILLE S en application des droits et pénalités du DFSM.

Toutes les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE K

Match N° 21325008 : ENTENTE SAINT-LEONARD - EPREVILLE (1) / ENTENTE SAINT-VIGOR D'YMONVILLE - SAINT-AUBIN ROUTOT (1)

Forfait déclaré de l'ENTENTE SAINT-VIGOR D'YMONVILLE - SAINT-AUBIN ROUTOT (1)

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait (zéro point) à l'ENTENTE SAINT-VIGOR D'YMONVILLE -SAINT-AUBIN ROUTOT (1) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'ENTENTE SAINT-LEONARD - EPREVILLE (1) sur le score de 3 buts à 0 (article 5 des règlements généraux du DFSM).
- ✓ inflige une amende de 66€ à l'ENTENTE SAINT-VIGOR D'YMONVILLE - SAINT-AUBIN ROUTOT en application des droits et pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

MATCHS DE CHAMPIONNAT EN RETARD

U15 : DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21302974 : O PAVILLY(1) / ENT MOTTEVILLE CROIX MARE (1), du 09 mars 2019, joué le 16 mars 2019.

La rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 21303113 : CANY FC (2) / FC YERVILLE (1) du 09 mars 2019, joué le 16 mars 2019.

La rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain.

- o - o - o - o -

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H

Match n° 21324797: HAVRE AC FEMININE (3) / FC MANEGLISE (1) du 02 mars 2019, joué le 20 mars 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE I

Match n° 21324900 : ENTENTE ROLLEVILLE-ANGERVILLE L'ORCHER (2) / SC FRILEUSE FEMININ (4) du 09 mars 2019, joué le 27 mars 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE J

Match n° 21324948 : ENTENTE ROLLEVILLE-ANGERVILLE L'ORCHER (1) / ENTENTE GAINNEVILLE-ES POINTE DE CAUX (1) du 09 mars 2019, joué le 27 mars 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DE COUPE

COUPE U18 DU DFSM

HOMOLOGATION DES MATCHS DES HUITIEMES DE FINALE

Match N° 21370925 : CRIEL SUR MER (1) / ROUEN SAPINS FC GRAND MARE (1)

Forfait déclaré de ROUEN SAPINS FC GRAND MARE (1).

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait à ROUEN SAPINS FC GRAND MARE (11) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier CRIEL SUR MER (11) sur le score de 3 buts à 0 et qualifie le club de CRIEL SUR MER pour le prochain tour.
- ✓ inflige une amende de 80€ à ROUEN SAPINS FC GRAND MARE en application des droits et pénalités du DFSM.

Match N° 21370926 : CAUDEBEC SAINT-PIERRE F(1) / EU FC (1)

Forfait déclaré de EU FC (1)

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait au EU FC (1) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier CAUDEBEC SAINT-PIERRE F (1) sur le score de 3 buts à 0 et qualifie le club de CAUDEBEC SAINT-PIERRE F(1) pour le prochain tour.
- ✓ inflige une amende de 80€ à EU FC en application des droits et pénalités du DFSM.

Toutes les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

COUPE U15 DU DFSM

HOMOLOGATION DES MATCHS DES HUITIEMES DE FINALE

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

TIRAGE DES QUARTS DE FINALES

COUPE U18 DU DFSM

- 1 - CAUDEBEC SAINT-PIERRE F (1) / GRPT CO SEINE FOOTBALL (2)
- 2 - US GRAMMONT (1) / AS SAINTE-ADRESSE BUT (1)
- 3 - CRIEL SUR MER (1) / AS GOURNAY EN BRAY (1)
- 4 - O DARNETAL (1) / US du MONT-GAILLARD (1)

Les matchs sont programmés le 27 avril 2019 sur le terrain du premier nommé.

COUPE U15 DU DFSM

- 1 - OCTEVILLE SC (1) / AS MONTIVILLIERS (1)
- 2 - US CRIEL SUR MER (1) / CAUDEBEC SAINT-PIERRE F (1)
- 3 - LUNERAY (1) / PLATEAU ASSOCIATION (1)
- 4 - R GRAMMONT (1) / GRPT SAINT-NICOLAS – BETHUNE (1)

Les matchs sont programmés le 13/ avril 2019 sur le terrain du premier nommé.

§§§§

Le Président de la Commission
Jean-François DEPARIS



Le secrétaire de la commission
Jean-Pierre VILPOIX

